







FRANCE FONCIER+

Compte-rendu du comité de pilotage du 06 mai 2024

1. Participants (sur site et à distance) :

Participants	Autorité de rattachement
Paul BACHELLERIE	DREAL PACA
Carole BARTHES	Région Auvergne Rhône Alpes
Emeric BEAUGEARD	RisingSUD
Jeanne BOUILLOT	Banque des Territoires
Claudine BRAS	Solutions & Co (ARD Pays de la Loire)
François CHIRON	Solutions & Co (ARD Pays de la Loire)
Frédérique DEMADE-PELLORCE	Région Bourgogne-Franche-Comté
Servan DOGUS	Banque des Territoires
Yoann DUMON	Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté
Ariane ELHARRAR LEVY	EPF Ile de France
Arnauld GALLAIS	Cerema
Nicolas GILLIO	Cerema
Lionel GROTTO	Choose Paris Region
Virginie GUIGO GEFFROY	Solutions & Co (ARD Pays de la Loire)
Lina KEBIR	France Industrie
Frédéric LASSERON	Cerema
Benoît LEGER	Banque des Territoires
Yann LE MARCHAND	Nord France Invest (ARD Hauts-de-France)
Benoît LEPLOMB	Région Grand Est
Armelle LIVORY	Audelor
Yasmine MORALES	BearingPoint, pour la Banque des Territoires
Auguste NAIM	Direction Générale des Entreprises
Jeremy PARENTI	Rising Sud
Julien PLACE	EPF Ile de France
Quentin POILVE	Cerema
Thomas RAULET	Banque des Territoires
Stéphane RIVIERE	Choose Paris Region
Cloé SAUVE	Business France
Bruno THENAIL	Région Normandie
Guillaume TIRARD	AD Normandie
Maria TRULLEN MALARET	BearingPoint, pour la Banque des Territoires

2. Synthèse des échanges

Introduction

La Banque des Territoires (Thomas RAULET) a introduit le comité en rappelant que le MVP France Foncier+ a été mis en service le 17 avril et en remerciant l'ensemble des membres du groupe de travail.

Interventions des parties prenantes

La Direction Générale des Entreprises (Auguste NAIM) est intervenue pour rappeler les différentes initiatives menées à l'échelle nationale pour faciliter l'accès au foncier industriel et le soutien de la DGE vis-à-vis de ces dernières. Ce soutien se traduit par un continuum de dispositifs : France Foncier+, le fonds vert, les sites clé en main France 2030. La DGE a également rappelé que le baromètre de l'industrie a été publié fin mars 2024, et qu'elle se tient à disposition des participants en cas de questions.

La région Bourgogne-Franche-Comté (Frédérique DEMADE-PELLORCE) a présenté l'observatoire régional de l'attractivité économique piloté par l'agence régionale de développement économique avec la région. Cet outil permet d'observer 3000 sites économiques avec une centaine d'indicateurs associés grâce à un écosystème partenarial régional solide, en conformité avec le standard CNIG et en se coordonnant avec les dispositifs nationaux comme France Foncier+.

Pour répondre à plusieurs questions, il a été précisé que les 107 disponibilités foncières de la région affichées sur France Foncier+ respectent trois critères : maîtrise publique du foncier, viabilisation confirmée et surface minimale d'un hectare. Il a également été indiqué que les échanges récurrents et le travail de confiance de long terme entre la région et les EPCI a permis de contrer les réticences initiales liées à la charge de travail associée à la gestion de la donnée, et de garantir la fiabilité et l'actualisation régulière des données.

Présentation du MVP du portail France Foncier+ mis en service le 17 avril 2024

Chiffres clés et modalités de prise en compte des retours utilisateurs

La Banque des Territoires (Thomas RAULET) a présenté le MVP France Foncier+ mis en service le 17 avril 2024, et les modalités de prise en compte des retours utilisateurs. En effet, depuis le précédent COPIL les retours reçus par des parties prenantes ont été consolidés et traités. Par ailleurs, il est toujours possible de contribuer à <u>l'espace de partage en ligne</u> pour inscrire vos retours sur France Foncier+ et faire des propositions pour alimenter la trajectoire (améliorations, évolutions, nouvelles fonctionnalités).

Une notice de lecture des données a notamment été ajoutée à France Foncier+, pour clarifier auprès des utilisateurs la source des données présentées dans le portail. Dans cette notice sont également affichés les logos des partenaires régionaux. Il est toujours possible de transmettre vos logos pour qu'ils soient affichés s'ils ne le sont pas déjà.

Plusieurs données clés ont été présentées pour caractériser les 623 disponibilités foncières remontées par les acteurs régionaux et les EPCI, disponibles immédiatement pour la plupart (87%). Plus de 6000 connexions ont été enregistrées sur France Foncier+ entre son lancement le 17/04 et le 02/05. La présentation des chiffres clés sur les disponibilités foncières et le lancement a suscité plusieurs questions et pistes d'amélioration pour l'évolution de France Foncier+.

La région Bourgogne-Franche-Comté (Frédérique DEMADE-PELLORCE) a indiqué qu'il serait intéressant de pouvoir suivre les prises de contact via France Foncier+ pour faciliter la répartition entre acteurs localement. Des travaux sont en effet en cours pour **optimiser la passerelle vers les acteurs régionaux et améliorer la traçabilité des demandes**.

A ce sujet, le Cerema et la Banque des Territoires ont indiqué qu'à ce jour 30% des disponibilités sont transmises par des EPCI, mais qu'à terme l'objectif est de travailler en priorité avec la maille régionale.

L'ARD Pays de la Loire Solutions&Co (François CHIRON) a interrogé sur l'existence de critères uniques de définition des disponibilités valorisables sur France Foncier+.

Il a été rappelé que les sites disponibles peuvent être intégrés à France Foncier+ s'ils respectent un certain nombre de critères dont la transmission selon le modèle de données France Foncier+ conforme au standard CNIG, la date de début de disponibilité et la surface minimale de 0,1 hectares.

L'ARD Provence Alpes Côte d'Azur Rising Sud (Emeric BEAUGEARD) a demandé s'il fallait valoriser sur France Foncier+ tous les fonciers économiques vacants ou uniquement les sites clés en main pour lesquels les études préalables ont été réalisées. Il a également été demandé quelle date de début de disponibilité doit être indiquée lorsque la disponibilité n'est pas clé en main. Le Cerema (Arnauld GALLAIS) a précisé que le Standard CNIG des sites économiques ne permet pas à date d'évaluer la maturité des sites économiques, mais qu'il peut être amené à évoluer en fonction des retours utilisateurs.

Il a été mentionné que plusieurs régions ont reçu des sollicitations de prospects pour des projets industriels via France Foncier+ : Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Île-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Actualités concernant la plateforme Expertise Territoires

Le Cerema (Nicolas GILLIO) a présenté les évolutions et les chiffres clés de la plateforme Expertise Territoires. 21 fiches retours d'expérience sont disponibles sur la plateforme et 3 sont en cours de réalisation par les équipes du Cerema.

Lancement de France Foncier+ et opérations de communication

La Banque des Territoires (Thomas RAULET) a rappelé les éléments clés du plan de communication lié à France Foncier+, construit autour de trois temps forts. Les supports de communication mis à disposition des partenaires du projet ont également été présentés.

Le Cerema (Nicolas GILLIO) a indiqué qu'une réflexion est en cours pour organiser une conférence de presse en juin, et que les participants au comité de pilotage sont invités à se signaler s'ils souhaitent y participer. Les éléments de calendrier pourront être transmis une fois stabilisés. La région Bourgogne-Franche-Comté a indiqué être potentiellement intéressée pour être associée.

Enfin, la région Bourgogne-Franche-Comté (Frédérique DEMADE-PELLORCE) a demandé à mettre plus en avant l'écosystème partenarial régional dans les opérations de communication. Il a été collectivement rappelé que les éléments de communication sont importants pour apporter de la lisibilité dans le chainage de consolidation de la donnée entre l'échelon local de terrain et les relais régionaux.

Prochaines étapes

La Banque des Territoires (Thomas RAULET) a informé les participants qu'une version en Anglais de France Foncier+ a été développée et sera mise en service le 13 mai 2024 à l'occasion du sommet Choose France. En lien avec l'ANCT, cette version améliorée du MVP intègrera également 9 sites lauréats clés en main France 2030.

Pour terminer, les participants ont été invités à se rendre sur <u>l'espace de partage en ligne</u> pour renseigner leurs attentes pour la version 1 de France Foncier+.

3. Calendrier des prochains mois

Mai 2024:

13/05: Mise en service du MVP en version anglaise à l'occasion du sommet Choose France 2024

Juin 2024:

- Présentation de France Foncier+ aux ministres de l'Industrie et de la Transition Ecologique (en cours d'organisation)
- Conférence de presse France Foncier+ (en cours d'organisation)

Premier semestre 2024:

• Amélioration continue du portail dans une logique produit

2024-2025:

 Développement et mise en service de la V2 France Foncier+, avec un accès connecté pour les collectivités